Bulletin municipal de
47
MOIRAX
Juin 2022
Trimestriel n°81

Des jeunes mobilisés pour les chantiers citoyens

Le vide-grenier champêtre de Fêtes et Loisirs

La 2nde Compagnie défile

Le village fête la musique et la danse

Inauguration des travaux du village et pique-nique le 14 juillet

Statue de la Vierge

Le magnifique cadeau de M. Douzens sculpteur

p 12

Dossier du trimestre

Comment vivre en harmonie avec nos animaux familiers ?

p 10 et p 11

La Cigale

Natacha et Pascal au service et aux fourneaux

p 14

Au sommaire

Page 2 Le mot du Maire et l'Etat civil
Page 3 à 9 La municipalité dans l'action
Page 10 à 11 Dossier du trimestre
Page 12 à 14 Tranches de vie moiracaise
Page 15 à 17 La vie des Associations
Page 18 Infos diverses
Page 19 La parole aux élus
Page 20 Agenda été 2022

Pour nous contacter

Mairie

mairie@moirax.fr
Téléphone mairie : 05.53.87.03.69

Les horaires

Lundi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h
Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Mercredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Agence postale

Idem Mairie sauf fermeture le mercredi après-midi

Le mot du Maire

Chères Moiracaises et chers Moiracais,

Nous sommes heureux de vous inviter le 14 juillet à 11h00 à l'inauguration des réalisations communales, différées jusque là en raison du Covid.

Ce sera l'occasion de remercier vivement tous ceux qui ont concouru à leur réalisation et de découvrir dans le détail les équipements qui améliorent nos services publics de proximité.

L'agence postale communale mutualisée avec l'accueil de la Mairie
La salle des Moines devenue salle des mariages et de conférence
L'espace culturel intergénérationnel

ainsi que l'aménagement du village rendu accessible et convivial qui s'inscrit dans la démarche de reconnaissance de site patrimonial remarquable.

Suivant le vin d'honneur, nous vous invitons à partager un pique-nique tiré du sac dans le parc du prieuré pour profiter de ces nouveaux espaces et partager un moment de convivialité en renouant les liens distendus par la pandémie.

Notre école communale a vu le départ de madame Christine Peycelon, notre directrice qui après 18 ans de présence à Moirax rejoint la direction de l'école de Caudecoste. Qu'elle soit remerciée vivement de son investissement au service de nos enfants pour avoir assuré avec compétence et responsabilité cette direction et l'enseignement des tous petits.

A la rentrée le rythme scolaire sera celui de quatre jours de classe ; lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le centre de loisirs sans hébergement de Moirax retransféré à la commune assurera l'accueil des enfants tous les mercredis et les petites vacances scolaires, permettant ainsi aux enfants d'être accueillis tous les jours de la semaine.

Enfin la commune de Moirax s'est distinguée par sa forte participation lors des quatre dernières élections, cela est réconfortant pour notre démocratie, comme l'est l'élan de solidarité de trois familles de chez nous qui accueillent des déplacés ukrainiens qui ont besoin de notre soutien.

Bon été à vous tous, profitez de notre cadre de vie, espaces natures et manifestations culturelles pour un temps de repos.

Bien à vous.

Henri TANDONNET maire de Moirax

État civil : 15 mars au 15 juin

Naissances

Ellie PIN le 21 mai 2022

Décès

Antoine BECERRA CASADO le 25 avril 2022 (né le 04 mai 1924)

Municipalité dans l'action

Compte-rendu du conseil municipal du 15 février 2022

1. Décisions du Maire – 4ème trimestre 2021

2. Intercommunalité – Désignation des représentants à la CLECT - Désignation à l'unanimité d'une titulaire - Nathalie EVEILLARD et d'une déléguée suppléante - Bernadette BOUYSSONNIE pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T), suite à la création du nouvel établissement de coopération intercommunale composé désormais de 44 communes (intégration PAPS à l'Agglo d'Agen).

3. Intercommunalité – Désignation des délégués communaux aux commissions permanentes – Suite à son élargissement à 44 communes, le Conseil d'Agglomération d'Agen a voté la création de treize commissions permanentes. Il convient de désigner les titulaires et suppléants représentant la commune pour chacune d'elles. Vote à l'unanimité du conseil municipal pour désigner tous les représentants.

4. Ressources humaines – Ecole – Création emploi permanent adjoint d'animation - Vote à l'unanimité pour la création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation à compter du 1er mai 2022, pour renforcer l'assistance aux enseignants des classes maternelles.

5. Ressources humaines – Centre de loisirs – Création d'un emploi d'adjoint d'animation permanent - Vote à l'unanimité pour la création d'un emploi permanent à temps non complet (21 h hebdomadaires) d'adjoint territorial d'animation, à compter du 1er janvier 2022, pour l'animation du centre de loisirs de Moirax.

6. Ressources humaines – Centre de loisirs – Création d'emplois temporaires - Vote à l'unanimité pour la création, à compter du 1er janvier 2022, d'un et demi équivalent temps plein (emplois non permanents) d'un adjoint territorial d'animation, et autoriser le Maire à recruter des agents contractuels pour une durée de 12 mois sur une période de 18 mois, au titre de l'accroissement temporaire d'activités au centre de loisirs de Moirax.

7. Enquête publique – Avis sur le projet de carrière CMGO à Layrac - Vote à la majorité (11 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre) pour donner un avis favorable au projet.

8. Transition énergétique – Approbation d'une convention d'accompagnement avec TE 47 - Vote à l'unanimité pour approuver l'adhésion de la Commune à l'accompagnement à la transition énergétique proposé par TE 47 à partir du 1er avril 2022 pour une durée de deux ans reconductibles deux fois, et désigner Pascal MAHIEU, conseiller municipal et Frédéric HUCK, secrétaire de mairie, pour être les interlocuteurs de TE 47 pour le suivi de l'exécution de la convention d'adhésion.

Compte-rendu du conseil municipal du 23 mars 2022

1. Finances locales – Approbation du compte de gestion 2021 - Vote à l'unanimité pour approuver le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2021.

2. Finances locales – Vote du compte administratif 2021 - Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif 2021.

3. Finances locales – Approbation nouvelle convention d'entretien des chemins de randonnée avec l'association « Les Chemins verts » - Suite à la réforme des statuts de l'Agglomération d'Agen entrée en vigueur le 1er janvier, les chemins ruraux et voies communales d'intérêt communautaire sont revenus à la charge de la commune, à l'exception des trois chemins de randonnée suivants, que l'Agglomération conserve (en entretien) au titre de sa compétence « tourisme » : - Le GR 652, variante du chemin de Compostelle, dite voie de Rocamadour - Le chemin Clunisien - Le chemin de d'Artagnan. Vote à l'unanimité pour approuver le nouveau devis de l'association « Les Chemins verts de l'emploi », dénoncer l'ancienne convention conclue avec l'association et approuver la nouvelle convention correspondante.

4. Finances locales – Autorisation des CESU comme mode de règlement - Suite aux sollicitions de parents d'élèves de l'école pour pouvoir payer la garderie avec les chèques emploi service (CESU), le conseil municipal décide à l'unanimité de surseoir à statuer sur cette question, et- de la réétudier lorsque les conditions de leur instauration auront été assouplies par les services de la DGFIP.

5. Patrimoine – Cession d'une parcelle à la commune par l'indivision SAGET – Chemin de Pitot - Vote à l'unanimité pour rétablir l'assiette du chemin rural de Pitot dans son intégralité, acquérir pour ce faire de l'indivision Anthony SAGET une parcelle de 112 m² pour l'euro symbolique, et valider la prise en charge par la commune des frais de bornage et des frais de notaire correspondants.

6. Ressources humaines – Suppression de deux emplois permanents à temps non complet - Vote à l'unanimité pour supprimer l'emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à temps non complet d'une durée hebdomadaire annualisée de travail de 17h50, et de supprimer l'emploi permanent d'adjoint administratif à temps non complet d'une durée hebdomadaire de travail de 19h10.

7. Cimetière – Renouvellement de la convention d'adhésion « information géographique » - Vote à l'unanimité pour signer la convention d'adhésion au service « InfoGéo47» pour la gestion du cimetière à partir du 1er janvier 2022 pour une durée de trois ans renouvelable tacitement.

Résultats élections présidentielles et législatives mai juin 2022

2022 est une grande année électorale avec les présidentielles et législatives. **Les moiracais restent de bons élèves de la participation électorale, ils font bien mieux que la moyenne nationale lors de chaque scrutin, avec à chaque fois plus de dix à quatorze points d'écart** (en %). Voici les résultats des scrutins qui ont mobilisé les électeurs mais aussi les élus sur quatre dimanches. Ces derniers, renforcés par des administrés ont assuré la permanence du **bureau de vote situé désormais dans le salle des associations.**

Voici les résultats électoraux de la commune, comparés aux résultats nationaux (présidentielles) et locaux (législatives).

1er Tour élections présidentielles		**MOIRAX**	FRANCE			MOIRAX	FRANCE
Taux d'abstention:		12.3%	26.31 %				
N. ARTHAUD	LO	0.25% (2 voix)	00.56 %	**J.L. MELENCHON**	LFI	16.73 % (135 voix)	21.95 %
F. ROUSSEL	PCF	01.71 % (16 voix)	02.28 %	**A. HIDALGO**	PS	01.86% (15 voix)	01.75 %
E. MACRON	LREM	26.5% (214 voix)	27.85 %	**Y. JADOT**	EELV	04.46 % (36 voix)	04.63 %
J. LASSALLE	F I	06.46% (52 voix)	03.13 %	**V. PECRESSE**	LR	03.35% (27 voix)	04.78 %
M. LE PEN	RN	25.15 % (203 voix)	23.15 %	**P. POUTOU**	NPA	0.25 % (2 voix)	00.77 %
E. ZEMMOUR	Rec	10.9% (88 voix)	07.75 %	**N. DUPONT-AIGNAN**	DLF	02.1 % (17 voix)	02.06 %
2nd Tour élections présidentielles							
Taux d'abstention :		14.6 %	28.01 %				
E. MACRON	LREM	53.31 % (387 voix)	58.55 %	**M. LE PEN**	RN	46.69% (339 voix)	41.45 %

1er Tour élections législatives		**MOIRAX** % et voix	Agen Nérac 1ere circons			**MOIRAX** % et voix	Agen Nérac 1ere circonsc
Taux d'abstention :		37.4 %	47.63 %				
Michel LAUZZANA	Ensemble	33.28 % (190 voix)	29.64 %	Marie Line BRUYERES	REC	04.2 % (24 voix)	5.9 %
Sébastien DELBOSQ	RN	27.8 % (159 voix)	26.21 %	Benoit AURICES	DSV	02.45 % (14 voix)	3.4 %
Maryse COMBRES	NUP	25.8 % (148 voix)	15.7 %	Sophie RAMBOURG	ECO	01.75 %(10 voix)	1.6 **%**
Bertrand GIRARDI	LR	04.2 % (24 voix)	11.7 %	EL MARBATI	DXG	0.52 %(3 voix)	0.6 **%**
2nd Tour élections législatives							
Taux d'abstention :		40.15 %	50.29 %				
Michel LAUZZANA	Ensemble	51,09 % (257 voix)	51.58 **%**	**Sébastien DELBOSQ**	RN	48.91% (246 voix)	48.52 **%**

Travaux de réhabilitation des volets de la Cigale

Les volets de la Cigale retrouvent progressivement leur lustre d'antan.

C'est **Jérôme SCIÉ** l'employé municipal, adepte du travail bien fait, qui se charge de la besogne. Plusieurs volets ont dû être totalement refaits par ses soins. Après un passage à la peinture à l'atelier, le **bleu pastel** retrouve tout son éclat.

La minutie du travail s'est illustrée dans la reproduction d'un motif à feuille de lierre découpé dans du bois neuf et visible en levant les yeux sur la façade.

Les **encadrements en pierre très dégradés** ont rendu la réfection compliquée. Jérôme a dû redécouper une partie des pierres, poser à nouveau les gonds mais aussi restaurer la clé de voute de plusieurs fenêtres.

Un travail d'orfèvre !

La Cigale aura tous ses atours pour être belle et chanter au-delà de l'été.

Citoyennades de printemps : la fièvre bâtisseuse et bien plus encore.

La mobilisation villageoise reste intacte en ce printemps et les chantiers ne manquent pas.

Les trois éditions du printemps se sont focalisées sur une cabane située à proximité de l'Espace Culturel.

Les murs et la toiture, dégagés d'un roncier lors de l'acquisition des lieux par la municipalité en

La remise en 2017

2017, étaient restés en piteux état.

Daniel, Michel, Henri, Anthony David et Flavien, experts en bâtiment et toiture, assistés de Patrick, Pascal et Yves se sont affairés à reprendre la **maçonnerie du pignon** sud en avril, puis **poser et sceller les chevrons** le 7 mai, avant de clouter le **revêtement de protection contre la pluie.**

La volige a été posée lors de la session de juin et les premiers tasseaux posés : il ne fallait pas avoir le vertige !

Impatients de terminer leur œuvre, il n'est pas impossible qu'ils ne résistent pas à organiser une « citoyennade » improvisée début juillet pour poser la couverture en tuiles. On a à faire à des passionnés !

Les autres participants, le Maire en tête, avec Eric et Romain, plus « terre à terre » **se sont consacrés aux tâches de jardinage.** Tel Sisyphe, il faut à chaque séance arracher et biner. Patricia, Brigitte, Cathy et Frédérique

4 juin nettoyage du stock de pierres

se sont affairées dans le jardin du cloître, les rues du village et le parc, sans se débiner !

Tout moiracais peut venir grossir les rangs ; un café à 10 heures et l'apéro de midi, viendront récompenser leur dévouement en toute convivialité.

4 juin, la volige est posée

Réfection de la toiture de l'église

Les grands moyens pour atteindre la toiture

La toiture principale de l'église nécessitait de longue date, un bon nettoyage.

La mousse, le gel et surtout les fientes de pigeons avaient altéré considérablement la qualité de la couverture en tuile canal.

Grâce à l'attribution **de trois subventions (DRAC, région, département**) les travaux de réfection de la toiture ont démarré sans attendre. Ils sont réalisés par **l'entreprise DUCOS de Mézin** qui a également procédé au changement d'un chevron en mauvais état.

Des **grillages en zinc et à petites mailles ont été posés pour empêcher la nidification des pigeons** qui envahissaient les combles.

L'église s'embellit, chantier après chantier.

Municipalité dans l'action

Budget 2022, budget de transition

Cette année **les dépenses de fonctionnement** de la commune **subiront une forte hausse** (+14,86%) en prévisionnel pour les charges générales.

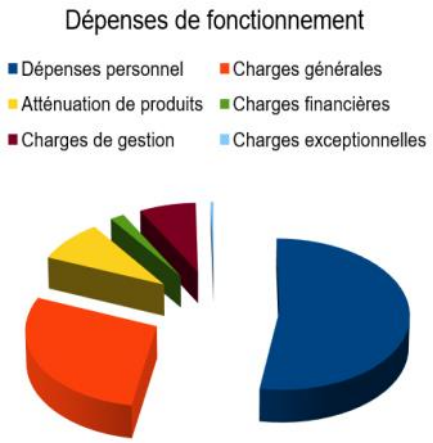

Les principales raisons en sont la **hausse des énergies et celle de l'alimentation**. Les contrats de prestation pour l'entretien des chemins verts, et pour le ménage à l'école ont également augmenté.
Les dépenses de personnel sont aussi en forte hausse (+20,86% en prévisionnel). Le paiement de nombreuses heures supplémentaires **liées à la mise en place du protocole Covid-19** en début d'année en est l'une des causes, et les **remplacements d'employés en arrêt maladie** en est une autre.
Toujours dans les dépenses de fonctionnement, **nous prenons en charge, depuis le 1er janvier, les frais d'entretien de la voirie communale, et la gestion du centre de loisirs.** Ces deux postes ont été rétrocédés par l'Agglo à toutes les communes. Cela fait apparaitre une hausse des dépenses (notamment en partie pour le personnel), mais celle-ci est **compensée par une Attribution de Compensation qui vient neutraliser ces coûts.**

Les recettes de fonctionnement progressent quant à elles de 14%, grâce d'une part à l'**Attribution de Compensation** (décrite plus haut), et d'autre part à la **revalorisation des bases d'imposition**. Nous avons aussi les revenus locatifs des immeubles appartenant à la commune qui sont en hausse.

Une part des **dépenses d'investissement** est due aux **travaux d'aménagement du village, qui se sont terminés fin 2021** et que nous payerons sur le budget 2022, ainsi que le **remboursement du prêt relais** (420 504 €) que nous avons contracté en 2021 et le **crédit du prêt de la salle des fêtes** (55 242 €).

L'autre part significative des dépenses, dans la rubrique « Travaux et réseaux de voirie », sont : le projet voie verte (piste cyclable), les travaux d'entretien des bâtiments et d'un pont, l'accès à la Garonne. Pour finir, l'achat d' « Équipements » avec la création d'un city-park et jeux pour enfants, le renouvellement de l'informatique de la mairie, et l'achat de mobilier urbain (panneaux, poubelles, bancs) représente une plus petite part (66 421 €).

Les recettes d'investissement représentent les **produits de taxes** (FCTVA, Taxe d'aménagement et Attribution de compensation, …) soit 212 244 €, **les subventions que nous sommes allés chercher** (travaux aménagement du bourg, voie verte, entretien

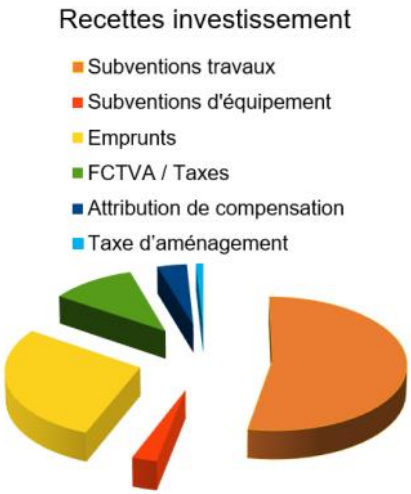

église, Garonne, city-park, défense incendie, …) soit **768 812 €**, et **l'emprunt prévu en prêt relais** de 390 446 €.

Le Conseil Municipal du 13 avril a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter pour 2022 les taux des taxes :
-taxe foncière bâti 43.76%
-taxe foncière non bâti 47.79%
-taxe habitation résidence secondaire 11.45%
-taxe aménagement 3%.

Quoi de neuf à l'Espace Culturel ?

Un trimestre de plus, et l'Espace Culturel a montré une fois encore sa diversité en accueillant chaque mois, des évènements variés et des thèmes très différents.

Avril 2022 – Dédicace de **M. Patrick CAUJOLLE** de ses polars, notamment un sur les crimes en Lot et Garonne. Mais également, un livre sur ses racines vendéennes, à travers la révolte des chouans contre la toute jeune révolution de 1789, où nous découvrons un pan de notre histoire et de ce territoire qui ne veut pas être enrôlé dans une guerre qu'il ne comprend pas vraiment (« Au nom du roy » à retrouver dans votre Espace Culturel).

Un questionnaire **« Votre Espace Culturel plus proche de vous » a été adressé aux adhérents** pour connaître leurs avis sur les horaires et si des suggestions pouvaient être proposées. Malheureusement très peu d'adhérents ont répondu, mais tous étaient ravis des ouvertures de l'Espace. Un réaménagement des horaires sera pourtant d'actualité, lors de la réunion des bénévoles en fin de saison.

Pour le **Chantier Jeune** pendant les vacances scolaires, **Nadine JOUVE** a proposé un **« Trouver Les Indices »** qui a été finalisé avec d'autres bénévoles. Pour les cinq équipes de jeunes de treize ans, un jeu de piste avec des indices à découvrir leur a permis de parcourir le bourg dans tous les sens. Nos jeunes nous ont surpris par leur célérité à élucider les différentes étapes et à découvrir le « trésor » caché dans la salle des moines, finalité du parcours. A ce jeu, Titouan et Noah ont été les plus rapides.

Mai 2022 – « Découvrir l'Hypnose » avec l'intervention de M. Carlos RODRIGUEZ a permis de rassembler treize personnes curieuses de découvrir ce qu'il en était. Une conférence qui n'a pas vraiment répondu à nos attentes, et nous a laissé avec nos questions, sans réponse.

Juin 2022 – Foire aux livres du samedi 11 et dimanche 12 juin….une belle réussite, malgré quelques difficultés pour l'équipe qui a fait le grand écart entre le bureau de vote et le vide grenier. De nombreux visiteurs en ont profité pour découvrir le prieuré entre la salle des moines (salle de mariage maintenant) et le premier étage qui reste en l'état. Pour l'équipe de l'Espace Culturel c'était une belle foire aux livres. Cela va permettre de réinvestir dans de nouveaux romans, polars et autres pour maintenir un bon nombre de nouveautés pour les adhérents.

Juillet – Août – Septembre 2022 – L'Espace Culturel va prendre ses quartiers d'été, et a déjà planifié ses permanences pour permettre aux lecteurs d'échanger les livres tout l'été : samedi 2 et lundi 25 juillet ; lundi 22 août ; lundi 19 septembre.

Départ de Séverine CHABROL

Le 11 mai, Séverine CHABROL était reçue à la mairie. Autour de Frédéric HUCK, secrétaire de mairie et des adjoints, le maire a tenu à remercier Séverine pour le temps passé à l'école. Attirée très jeune par l'animation auprès des enfants, elle a passé son BAFA à dix sept ans puis un BAC ST2S qui l'a conduite à son premier poste à Moirax.

Séverine **a occupé le poste d'animatrice de septembre 2010 à février 2021.** Le maire l'a félicité pour son dévouement auprès des enfants de l'école, son investissement au centre de loisirs et lui a souhaité de s'épanouir dans ses **nouvelles fonctions de directrice du centre de loisirs de Laplume.** Séverine a reçu en cadeau le « Petit dictionnaire amoureux de Moirax » de Mariette SÉMELIN. Nous lui souhaitons bonne continuation pour la suite de sa carrière.

Municipalité dans l'action

Un chantier citoyen jeunes peut en cacher d'autres !

Les abords de la fontaine de Navarre dégagés

Ils étaient dix à répondre présent, la semaine du 25 au 29 avril : Sophia d'AURIA, Lola BARDOUL, Noah BORDES, Charlène BRAAK, Léane CAM, Elsa EVEILLARD, Chloé LAVAIL, Kyliane MAUPAS, Titouan ROUILLES et Mattéo SEGURA.

Les activités matinales ont été variées : du jardinage dans le village en désherbant les frontages le long de la mare, la plantation de végétaux, le débroussaillage de la fontaine de Navarre et du lavoir mais aussi de la peinture. En effet, sous la supervision de Patrick DUCOMMUN, Cathy TENCHENI, Frédérique DURAND et Philippe GALAN, ils ont poncé et repeint en bleu de Lectoure, un vieux tombereau légué par la famille ROUDIL.

Les après-midis ont été consacrés à la détente et à la culture : pique nique à Trotte-Lapin, visite guidée d'Agen, chasse au trésor organisée par Patricia MONTEIL et l'Espace Culturel, golf au château d'Allot avec les professeurs moiracais Charly SARION et Michel GOLDMANN. **Pour clôturer cette semaine, ils ont passé un bel après-midi au « Monster laser game » à Bon Encontre.** Les parties de laser game et de trampoline avec sa piscine remplie de blocs de mousse ont été très appréciées.

Un grand merci aux conducteurs assurant le transport de nos jeunes : Eveline GARCIA et son fils David PÉAN, à Pascal MAHIEU, et Daniel MURIEL. Merci également à Sandrine MONTAUBRY à la cantine, sans qui rien n'aurait été possible.

Deux autres chantiers sont programmés, celui du 18 au 22 juillet est complet mais pour le chantier d'automne pour les vacances de Toussaint, il y encore quelques places.

Pour tout renseignement, adressez vous à la Mairie.

Chantier du tombereau

La piscine

Le 8 mai 2022 sous le signe de la solidarité

C'est sous un soleil radieux que cette commémoration du 8 mai a eu lieu. Les contraintes sanitaires levées, **la population était présente en nombre.**

Après lecture du message de la ministre déléguée auprès du ministère des armées par Henri TANDONNET, les noms des moiracais morts au combat ont été cités un à un par Cathy TENCHENI. Le maire, accompagné de **Louis, le maire du conseil municipal des enfants** a ensuite déposé au pied du monument aux morts un **magnifique pot d'iris aux couleurs jaunes et bleues, signe de solidarité à l'Ukraine.**

Les enfants de l'école, accompagnés de M^{me} FOURNIER, ont suivi le pas pour déposer des fleurs à leur tour. Puis, les soldats de la deuxième compagnie du 48^{e} RT ont entonné la Marseillaise reprise par les élus (jeunes et moins jeunes !), les enfants et les habitants. C'est autour d'un apéritif offert par la mairie et concocté par La Cigale que cette cérémonie, empreinte d'émotions et de bienveillance envers la jeune génération, s'est terminée.

14 juillet à Moirax : inaugurations et pique-nique citoyen

Le 14 juillet 2022 : une grande date à cocher sur votre agenda moiracais.
Depuis 2018, les travaux se sont succédés sur notre commune mais la pandémie a conduit la municipalité à reporter les inaugurations projetées.
Ce 14 juillet sera festif pour inaugurer, en présence du Préfet, les travaux de l'Agence Postale et de la Mairie mutualisées, de la salle des Moines, de l'Espace Culturel. On célébrera surtout l'achèvement des travaux du cœur de bourg, projet longuement préparé.
Henri TANDONNET, maire de Moirax a convié les partenaires des projets, Etat, Région, Département, l'Agglomération d'Agen, La Poste, mais aussi les entreprises ayant participé aux différents travaux.
L'inauguration débutera à 11 h, sera suivie d'une visite du village et des réalisations .
A 12 h, un vin d'honneur sera offert sur la terrasse de la salle des Moines et viendra clore la partie protocolaire et officielle.
Pour poursuivre ces festivités, les moiracais sont également invités à apporter leur pique nique pour un grand déjeuner dans le parc.
L'association Fêtes et Loisirs tiendra une buvette comme elle sait si bien le faire.
Un barbecue sera mis à votre disposition si vous désirez faire des grillades.
Une belle journée citoyenne pour marquer ce 14 juillet qui n'est pas que la prise sanglante de la Bastille mais aussi la commémoration de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 . **L'occasion de fédérer les moiracais autour de leur beau village !**

City-park la réflexion est lancée

Jeunes autour de Sébastien

Dans les propositions de campagne de l'équipe de la majorité municipale, figurait **un volet visant à favoriser l'épanouissement des enfants du village au travers de la création d'espaces récréatifs** pour petits et grands. Ainsi, **sous l'impulsion de Sébastien HINFRAY, épaulé d'élus,** deux réunions viennent d'être organisées afin de mener une réflexion sur ce sujet. Elles avaient **pour but d'y associer les premiers intéressés : les jeunes.** A celle du 17 juin, à laquelle a assisté un groupe d'une dizaine d'enfants, Sébastien a présenté le projet dans ses grandes lignes. Ensuite il y a eu des échanges d'idées, de points de vue entre jeunes et adultes. Entre les deux rencontres, il leur a été demandé de réfléchir, d'interroger leurs camarades, frères, soeurs… de manière à savoir ce qu'ils souhaiteraient avoir comme espaces de jeux (city-park, bosses de vélo, parcours de santé….). Plus nombreux le vendredi 24 juin, parfois accompagnés de leurs parents, les enfants ont apporté leurs idées. **Les élus du Conseil Municipal des enfants, se sont fait les rapporteurs de leurs camarades** auprès desquels ils avaient réalisé un sondage afin de voir ce qu'ils préféraient. **Les collégiens ont également fait passer leurs propositions**. Cependant, il leur a été expliqué que les projets avaient un coût dont il faudra tenir compte pour la réalisation. Forts de ces explications, **ils ont une quinzaine de jours pour regarder ce qui se fait ailleurs**, combien cela peut coûter, travailler sur des plans (à remettre à la mairie) déterminant les ateliers et leurs emplacements dans le village. **Gageons qu'ils vont se prêter au jeu et que leurs ébauches seront créatives.** Si de nouveaux veulent se joindre au groupe, il ne faut pas hésiter !

Travaux routiers de printemps et d'été

A Moirax, le gros des travaux routiers programmés se déroulent aux beaux jours.

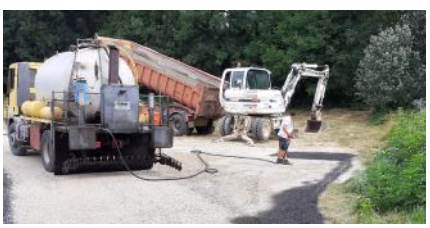

Afin d'anticiper la future liaison sur la Garonne entre Moirax et Boé, la commune, représentée par Daniel MURIEL, adjoint chargé de la voirie, a mandaté l'entreprise Laplume TP pour **reprofiler et goudronner le chemin d'accès à la Garonne.**
Sur les coteaux, des camions de gravillons, la goudronneuse et le rouleau compresseur de l'Agglo ont repris **une partie du chemin de Castres** et **la totalité de la route du moulin de la Jorle.**
La chaussée a été regoudronnée dans le secteur de « Payot ».
Une voirie fin prête pour endurer les rigueurs de l'hiver, qui est encore loin !

Le dossier du trimestre

Vivre en bonne harmonie à Moirax avec chiens et chats

Le 16 juin 2022, la commune de Moirax s'est dotée d'un nouvel arrêté concernant les animaux de compagnie, et tout particulièrement nos amis les chiens**.**

Pourquoi était-il nécessaire et urgent de règlementer en ce domaine ?

Notre village, et c'est une bonne nouvelle, s'est bien repeuplé depuis les années 2000. Il dispose de nouveaux commerces et attire de nombreux touristes. Si le nombre d'habitants et de visiteurs s'étoffe, celui des animaux de compagnie aussi, ce qui peut potentiellement générer son lot de nuisances.

En tête des nuisances, les **crottes de chiens et parfois de chats, dans les rues, sur les pelouses et sur le parvis de l'église,** mais ce n'est que la par-

tie la plus visible de l'iceberg !

Qui n'a pas mis ou manqué de mettre, un jour, son pied sur ces excréments, en descendant de sa voiture sur l'un des parkings ? Imaginez une sortie du Centre de Loisirs dans le parc avec les enfants qui reviennent ensuite à l'école avec leurs habits et chaussures souillées par les déjections canines.

Imaginez également un touriste, admirant les sculptures en faisant le tour du chevet de l'église, mettant sa chaussure dans un objet visqueux et nauséabond.

Le problème se pose également hors du village, lorsque les riverains découvrent une « indélicatesse » déposée devant le seuil d'entrée de leur propriété. C'est du vécu pour nombre d'entre nous !

Les désagréments, les questions de salubrité publique et le coût économique doivent être pris en compte par tous, que l'on ait un animal ou pas.

Les consommateurs des terrasses de La Cigale et de l'Auberge Le Prieuré **n'ont pas à supporter la présence de chiens divagants se postant devant leur table** pour quémander de la nourriture, aussi attendrissants et gentils fussent-ils.

La **présence d'excréments frais** peut aussi entrainer dans certains cas, heureusement rares, des **glissades et chutes de piétons ou cyclistes.**

Les employés déjà fort occupés à l'entretien du village et des bâtiments **gagneraient à ne pas avoir à ramasser des déjections qui doivent, selon la loi, être enlevées par les maîtres des animaux.**

Lors de la tonte ou de l'usage du rotofil ils ont eu, à plusieurs reprises, le désagrément de projections d'excréments ! Mettez vous à leur place…

Les frontages, ces espaces verts aménagés dans le village, recouverts de paillis (broyats), sont **régulièrement grattés par les animaux** qui errent sans la surveillance de leur propriétaire.

Ces espaces, servent aussi de lieux d'aisance pour ces animaux

notamment sous les tilleuls de la place de l'église, autour du monument aux morts et sur le passage entre église et parking du rempart. **Nos agents sont fréquemment contraints de consacrer du temps à balayer et récupérer le broyat projeté sur les rues et passages.**

La **présence de nombreux excréments sur les pelouses** offre aussi un **bien triste spectacle aux visiteurs** du jardin de cloître

qui, rappelons-le, est un espace à la fois public et privé. S'allonger sur la pelouse du parc du Prieuré , demande un bon repérage des lieux avant de poser sa serviette !

Les chiens qui divaguent peuvent causer des problèmes. Entre eux, d'abord, s'ils ne sont pas tenus en laisse, ou vis-à-vis de propriétaires qui font l'effort de les tenir en laisse et qui voient leur animal importuné par un chien divaguant devenu agressif vis-à-vis de son congénère.

Par leurs aboiements ils peuvent faire peur à de jeunes enfants ou à des personnes âgées.

Vous le constaterez, il y a des problèmes mais heureusement les solutions existent, elles sont collectives et individuelles.

A Moirax, on adore les animaux avec des maîtres respectueux des règles du bien vivre ensemble.

Il n'est donc plus possible de continuer ainsi, en raison de **chiens non accompagnés** par leurs propriétaires, par la présence de **chiens divagants** et du fait de la **multiplication des excréments dans les espaces et les locaux publics.**

Le Maire par **l'arrêté du 16 juin 2022** a rappelé les exigences réglementaires de nature à faire cesser ce trouble à la salubrité et la tranquillité publique. Il sera distribué aux riverains et sera affiché sur les parkings. **L'équipe municipale tient à préciser qu'il ne s'agit en aucune manière de stigmatiser les propriétaires de chiens ou chats**. D'ailleurs nombre d'entre eux appliquent déjà ces règles nationales sur notre commune.

Il s'agit de rappeler à tous que **le respect de ces règles favorisera le vivre ensemble et évitera bien des conflits inutiles** entre usagers de l'espace public, et permettra ainsi à tous de bien vivre à Moirax.

En cas de non respect des interdictions, l'article 3 prévoit une amende de 35 €.

Oui au bien être partagé des animaux et des humains !

La commune a par ailleurs investi et mis à la disposition des maîtres des distributeurs de sacs, les « toutounets », disposés en trois lieux du village, à savoir les deux entrées et la place du village. Ces investissements pour les propriétaires d'animaux s'élèvent à **948 € TTC.** Ils ne pourront être efficaces que si le **propriétaire se munit d'un sac à chaque promenade et accompagne son chien tenu en laisse** pour ne pas laisser les déjections sur les chemins, pelouses et espaces végétalisés de l'espace public.

Une **campagne de prévention sera également menée** avec quelques affichettes humoristiques pour sensibiliser les propriétaires qui auraient oublié, par inadvertance, leur devoir de maître.

Les animaux doivent avoir un collier avec les coordonnées de leur propriétaire et doivent être pucés afin de pouvoir identifier leur maître, notamment en cas de dégâts occasionnés : morsures ou poules mangées par exemple.

L'identification d'un chien ou d'un chat est obligatoire avant toute cession gratuite ou payante. Et même s'il ne fait pas l'objet d'une cession, **un chien doit être identifié au plus tard à quatre mois et un chat au plus tard à sept mois.**

Voici maintenant quelques indications et recommandations pour vos chiens et chats :

- Que faire en cas de chien ou chat perdu ?

Si vous avez perdu votre chat, votre chien et que celui-ci est identifié, vous pouvez **déclarer sa perte au Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques (I-CAD).** S'il n'est pas recensé dans le fichier, des sites internet privés vous offrent la possibilité de diffuser des annonces de recherche et donnent des conseils pour mener vos investigations. Il vous est également possible d'afficher sur les panneaux d'information de la commune .

-Qu'arrive-t-il à un animal errant ?

Notre commune dispose d'un **lecteur de puce ICAD à la Mairie,** et si l'animal est connu ou reconnu, nous ne manquerons pas de téléphoner à son propriétaire. **Nous disposons également d'une cage** pour garder l'animal capturé.

Dans le cas d'un **animal trouvé errant non identifié, il est placé obligatoirement au chenil-fourrière départemental à CAUBEYRES.**

chenil-fourriere47.com .

Il sera gardé pendant un délai franc de huit jours ouvrés : l'animal vous est restitué après paiement des frais de garde.

À la fin du délai de huit jours, si vous n'avez pas réclamé votre animal, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

Après avis d'un vétérinaire, l'animal est cédé gratuitement à une fondation ou une association de protection animale ou euthanasié.

Peut-on placer son animal en cas de vacances ou d'absence prolongée à Moirax ?

La **pension du Mas Gascon** est là depuis onze ans pour vos animaux, au lieu-dit Joncas non loin du centre équestre de Marescot. **Mme Marie-Ange ROCHE et son fils Benjamin** se chargeront de leur bien-être en votre absence. Contactez les au 06 80 75 27 34 ou www.pension-du-mas-gascon.fr

Tranches de vie moiracaise

Une statue offerte par M Douzens enrichit le patrimoine de l'église

C'est une **bien belle histoire qui vient de s'écrire à Notre-Dame de Moirax.** En effet, **Claude DOUZENS** habitant de Moirax, vient **d'offrir une « Vierge à l'enfant »** à l'église et à ses paroissiens. **Ce n'est pas un « simple » don c'est avant tout une création unique.**

Monsieur DOUZENS, passionné par le travail du bois dès son plus jeune âge a gravi les échelons : apprenti chez divers ébénistes et sculpteurs dans le département il a passé son CAP avant de partir en compagnonnage dans le Gers à Marciac où il s'est formé à la restauration du mobilier et des boiseries des châteaux. C'est après son service militaire qu'il décide de s'installer comme ébéniste sur la commune. Durant sa carrière il travaille, bien sûr, pour des particuliers mais aussi pour les Beaux Arts ou les Archives du Lot et Garonne qui s'appuient sur ses connaissances du bois et des divers styles pour la restauration de meubles ou statues.

Ainsi, lorsque le Maire l'a sollicité pour réaliser cette statue il n'a pas hésité ! Pendant le confinement, à l'appui d'une photo choisie, il s'est mis à la tâche. C'est ainsi qu'il a créé une magnifique **« Vierge à l'enfant » de taille humaine, sculptée dans un tronc de séquoia.** D'inspiration Moyen Âge, elle a « pris place » fin avril dans la petite chapelle de l'église, remplaçant celle en plâtre et créant ainsi une uniformité avec les stalles qui ornent déjà les côtés de l'église.

Le 1er mai, lors de la cérémonie religieuse de Saint Eutrope, elle a été bénite par le curé Benoît YAO en présence du maire, de Claude DOUZENS et sa famille ainsi que des paroissiens venus en nombre. C'est autour d'un pique-nique champêtre que s'est terminée cette belle cérémonie où monsieur DOUZENS **a évoqué son plaisir d'offrir son œuvre à l'église.** Depuis, il a sculpté un splendide socle afin de compléter sa mise en valeur. Il vient également d'offrir à la commune une somptueuse table sur laquelle est posée la maquette de Notre-Dame de Moirax qui avait été réalisée par **François MARECHAL. La municipalité le félicite pour ce travail et le remercie vivement pour ces dons.**

Marie DOUX une moiracaise fait son cinéma.

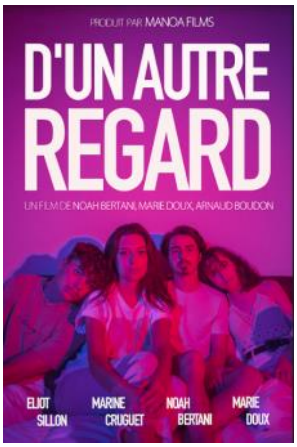

Cette jeune étudiante moiracaise est passionnée de cinéma, retrouvez là sur le grand écran des **Montreurs d'Images le 10 juillet à 18 h. Entrée 3€80.**

Ancienne élève de l'école de Moirax, **Marie prépare un diplôme de graphisme** (Diplôme National des Métiers de l'Art et du Design) à Toulouse, mais l'an passé, elle était encore élève au Lycée B. Palissy. C'est là **avec ses camarades Noah BERTRANI et Arnaud BOUDON qu'elle a réalisé un court métrage de 38 mn** qui a été projeté au Lycée en mai dernier.

Voici le pitch de cette première production, qui souhaitons lui, sera la première d'une longue série : « *Manon, lycéenne fait partie d'un groupe d'amis qui passe son temps à se moquer des autres et plus particulièrement de Benjamin, un homosexuel. A l'issue d'une chute, Manon se retrouve dans un univers parallèle dans lequel la norme sociale est d'être LGBTQ+…* »

L'étoile brille toujours sur l'Auberge Le Prieuré !

Une nouvelle fois, Benjamin TOURSEL a obtenu la distinction du guide Michelin le récompensant avec une étoile. Cela fait quatorze ans que le chef moiracais, épaulé par son épouse Agathe, accède à ce prix.

Félicitations à eux et à toute leur équipe pour cette belle réussite qui récompense leur travail.

48e RT : passation de commandement à la 2nde Compagnie

Voilà plus de dix ans que la seconde compagnie du 48e régiment de transmission d'Agen fait partie du paysage moiracais. Régulièrement les militaires s'entrainent sur notre commune, organisent une étape de la course nocturne Philippidès et choisissent le jardin du cloître comme lieu de cérémonie de passation de commandement.

La logistique militaire est efficace mais s'appuie aussi sur Cathy TENCHENI correspondante défense qui assure le relais .

La cérémonie a commencé à 11 h, malgré la chaleur palpable. **Le Lieutenant-colonel Stéphane C. a remis la médaille d'or de la Défense Nationale à un Caporal-chef** et félicité deux autres militaires pour le travail fourni.

Le capitaine Benjamin a transmis le fanion de la 2nde Compagnie au capitaine Romuald qui hérite du commandement.

La cérémonie s'est terminée par un **défilé dans la Grand Rue** devant le Lieutenant-colonel, le maire de Moirax Henri TANDONNET et ses adjoints, Paul VO VAN conseiller départemental, ainsi qu'un public fourni. Les élèves de l'école, accompagnés de leurs enseignants, étaient également là, tous contents d'assister pour beaucoup à leur premier défilé !

Fête de la musique à Moirax, une réussite à réitérer !

C'est avec quatre jours d'avance, que les moiracais ont fêté la musique. Cette soirée, organisée à l'initiative de Moirax Tourisme et de Fêtes et Loisirs, s'est transformée en **un grand moment festif et inoubliable.**

Ayant attendu 20h que les grandes chaleurs se dissipent grâce à un vent bienvenu, Pascal MAHIEU à la sono et Frédérique DURAND à la présentation des artistes, ont donné le top départ aux festivités de la Fête de la musique.

Bernadette BOUYSSONIE nous a fait découvrir tout son talent d'**interprète lyrique** dans l'église de Moirax avec deux interprétations de l'Ave Maria (Gounod et Caccini) à capella puis avec diverses œuvres classiques de Haendel à Mozart. Le public nombreux était conquis. Mais ce n'était pas fini !

En présence de quatre-vingt personnes attablées devant La Cigale, elle nous a gratifié d'airs de jazz et de chansons françaises, avant de passer le relais à Philippe LESPINET et son accordéon. Philippe a accompagné **Patrick et Patricia, danseurs de tango hors-pairs,** venus spécialement de Beauville.

Dans une ambiance électrique, celle d'un public conquis et celle d'un ciel zébré d'éclairs, la terrasse de La Cigale s'est transformée en piste de danse. **Maryse et Bernard Di GUISTO danseurs de salsa** ont fait irruption sur la piste, puis **Christine** a proposé sa danse du ventre endiablée. Pour finir des séances de danses énergiques (Bogata et Madisson) avec **Christelle** en meneuse de revue. **Djenaidy,** sa fille a dansé avec talent !

Une magnifique soirée pour les yeux, les oreilles mais aussi les papilles avec La Cigale qui a bien chanté ! On en redemande, vivement la prochaine édition !

La Compagnie de Maryse : les melons de l'été sont là

Ils étaient attendus, les premiers melons de l'été moiracais ! Murs sur les côteaux de Laplume et récoltés par Maryse DI GUISTO, ils sont disponibles depuis le **vendredi 17 juin dans les locaux de la Compagnie de Maryse.**

Vous y retrouverez **tous les mardis après midi et dès 11h les vendredis,** d'autres producteurs locaux de viande de veau, poulet, œufs, pain, fromages de chèvre et plantes.

La Cigale : démarrage réussi pour Natacha et Pascal !

Depuis presque trois mois, date de l'ouverture, **La Cigale ne cesse de chanter !**

Les portes sont ouvertes **du mardi au dimanche de 8h30 à 21h.** Cette **grande amplitude horaire** permet de déguster un petit déjeuner accompagné de viennoiseries le matin, un déjeuner le midi autour d'un menu composé d'une entrée, plat et dessert le midi (pour 15€). L'après midi le salon de thé prend le relais avec des crêpes, gâteaux ou glaces. Le soir venu, des tapas à base de charcuterie, légumes, poisson ou fromage (pour 9€) sont servis sur de grandes planches en bois. Pour compléter ces offres : **un service à emporter** est possible, **une épicerie de dépannage** avec des produits de première nécessité ainsi que des **conserves fabriquées par leur soin et du pain sont à disposition.** En cas de panne, plus besoin de descendre à Agen !

Natacha et Pascal sont très contents de ce démarrage où les moiracais, les associations et la mairie répondent présents en fréquentant leur établissement. Les touristes et les pèlerins des chemins de Saint-Jacques -de - Compostelle peuvent également profiter de ce **lieu convivial.** Tous ont du plaisir à se retrouver sur cette belle place de l'église qui a fait peau neuve. **Lundi, jour de fermeture,** Natacha et Pascal tout en se reposant réfléchissent déjà à des projets pour la saison hivernale : ils nous assurent des surprises. Une chose est sûre, maintenant comme plus tard, **pensez à réserver !**
(tel : 05 53 87 63 77).

Ludovic BUCQUET un vigneron s'installe dans le bourg

Mardi 21 juin, branle-bas de combat devant la mairie. Ludovic BUCQUET et ses amis mettent le vin en bouteille, car le grand jour de l'inauguration de sa cave à vin est programmé le **jeudi 7 juillet à 19h.**

Ludovic renoue avec l'activité de ses ancêtres, vignerons du Bordelais depuis quatre générations. Ainsi, il entame une reconversion. Issu du métier de la photo et du graphisme à Agen, il revient aux sources de ces aïeux, avec un BTS viticulture-œnologie et une expérience viticole dans le Gers. Il a repris quatre hectares de vigne en fermage au lieu-dit Métairie de Ressigué . Situé en appellation Brulhois il a entrepris une conversion vers le vin bio qui sera effective en 2024.

Aujourd'hui ce sont 14 000 bouteilles qui seront produites pour le millésime 2021. Principalement du rosé (merlot) **mais aussi du rouge** (merlot/cabernet franc/sauvignon/tannat) avec différents élevages.

Les chais sont installés dans les bâtiments qui appartenaient à M. ROUDIL face à la mairie. Il a installé de belles cuves en inox, mais aussi une cuve béton et

des jarres en terre pour élaborer divers affinages, sans oublier de belles barriques en chêne.

Ludovic convie les moiracais à la dégustation de sa première production. Les invités pourront disposer de la terrasse de la salle des associations et déguster de la charcuterie de porc noir du Bazadais fourni par son frère Adrien, ainsi que des amuse-gueules concoctés par Benjamin TOURSEL !

17 et 18 septembre : Journées du patrimoine

Le **samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2022 se tiendra la 39e édition des Journées Européennes du Patrimoine,** qui célèbrera, cette année, le **patrimoine durable.** Pour la onzième année, la commune de Moirax s'inscrit dans cette démarche en proposant, dans une animation vidéo et une exposition, un regard particulier sur son patrimoine, l'église romane et le Prieuré clunisien. Cette année, Mariette SEMELIN et Jean Paul CABIAC, habitants de Moirax, se sont penchés sur les stalles et les panneaux de bois sculptés qui habillaient le chœur de l'église au XVIIIème siècle. **Ils vous inviteront à un voyage dans l'art baroque grâce aux recherches qu'ils ont menées sur le sculpteur de Gourdon, Jean II TOURNIÉ et son atelier.** Ils vous feront également découvrir d'autres œuvres de ce sculpteur qui enrichissent des églises du département. **Réservez vos dates pour découvrir un autre aspect du Prieuré clunisien de notre village.**

La gym volontaire fait son assemblée générale

La présidente de l'association, Christiane MAHIEU, entourée d'Eveline GARCIA, trésorière et Gilles DARMORIS, secrétaire a tout d'abord tenu à remercier M. le maire pour la subvention annuelle octroyée, et plus spécifiquement pour le prêt gratuit de la salle des fêtes bien adaptée à ce genre d'activité.
Après l'interruption due à la COVID-19, le redémarrage a été positif grâce au recrutement de deux animateurs, Léna BONHÈME pour la Gym douce et Éric GLEYSE pour la Gym dynamique.
Le nombre d'adhérents a atteint quarante-quatre, dont huit qui pratiquent les deux cours.
Après l'exposé du rapport financier, place aux projections de la saison prochaine : il y a un potentiel de trente-cinq adhérents, dont neuf pour deux cours.
- Gym douce le mardi de 9h30 à 10h30.
- Gym dynamique le mercredi de 18h30 à 19h30.

Les cours redémarreront les 13 et 14 septembre 2022, avec les mêmes animateurs.
Compte tenu que le nombre de séances a progressé (quatre heures supplémentaire pendant les petites vacances scolaires), et sur la base de trente-cinq adhérents, Christiane MAHIEU demande à l'assemblée son avis sur les nouveaux tarifs qu'elle présente : 85€ pour un cours, et pour une question d'équité, 110€ pour deux cours par semaine.
Les adhérents donnent leur accord.
Pour fêter cette année réussie, et confirmer la bonne ambiance qui règne dans l'association, Christiane a convié tous ses adhérents, leurs conjoints (moyennant une petite participation pour ces derniers) et les deux animateurs à un apéritif dinatoire à La Cigale.
Renseignements : 06.06.45.33.25.
gym47moirax@gmail.com

Club des deux moulins : facteur de concorde

Le club des deux moulins reste très actif en 2022. Chaque semaine, le mardi, un loto en alternance avec le club des ainés d'Aubiac.
Le 21 juin, jour de la fête de la musique, les adhérents ont partagé un repas à La Cigale avant de s'adonner à leur jeu favori, le loto. Mais après la distraction, vient l'heure du goûter. Ce jour là, tournée de crèmes glacées pour tous les adhérents du club !
Le président, Pierre PEBERAY a prévu de nouvelles animations pour l'été avec en juillet une journée placée sous le thème de l'humour avec des sketches et des histoires. Elle sera suivie d'une séance vidéo afin de visionner les voyages du club notamment celui au Sénat le 27 septembre 2016.

Soirée théâtrale à Moirax avec les Diseurs du soir

La Compagnie des Diseurs du Soir, dont le siège est à Moirax, invite à un **spectacle de théâtre amateur, le dimanche 11 septembre à 17h derrière le Prieuré de Moirax.**
Comme chaque année, et pour la cinquième fois, le Trac47 qui est une fédération de théâtre amateur, a mis en place un stage ouvert à des comédiens amateurs encadré par des professionnels. Une comédienne de Diseurs du Soir suivra ce stage qui se déroulera à l'Aria Corse, dont le président est Robin RENUCCI. A l'issue du stage, le spectacle sera joué en Corse, du 6 au 13 août 2022, au cours des 24ème Rencontres Internationales de théâtre, puis dans le Lot-et-Garonne en septembre et sur quatre dates. Moirax est l'une d'entre elles.
Nom du spectacle : **« LE VENT DES MOTS FAIT FRISSONNER MA NUQUE ».**
Textes de Fabrice MELQUIOT. Mise en scène Hervé ESTEBETEGUY de la compagnie « Hecho en casa ».

Association Fêtes et Loisirs : une activité débordante et des projets !

L'Assemblée Générale de l'association a confirmé la reprise des activités en 2022. Elles sont programmées jusqu'en novembre. Preuve du dynamisme de l'association, **quatre nouvelles recrues !** Patricia FENELON, Christelle DULOUARD, Eric GLEYSE et Louisiane GROLLEAU viennent renforcer la solide équipe du Président Serge RICHARD.

L'association se modernise en se dotant d'un appareil permettant le règlement par carte bancaire. Ce-dernier sera disponible à L'Agence Postale du village pour les inscriptions aux repas et à l'accueil lors des manifestations.

AG salle des Moines

AFL s'associera et soutiendra d'autres manifestations comme la fête de la musique. **Elle tiendra une buvette lors de l'inauguration du village le 14 juillet et lors de l'élection Miss Bruilhois le 3 septembre.**
Le 14 mai dernier, c'était cap au sud avec la soirée italienne. La salle des Fêtes décorée de vert blanc rouge était à nouveau comble pour accueillir les convives venus pour un moment de gastronomie et de détente. Il était possible de consommer un spritz au bar, apéro italien concocté par Théo, passé maître en cocktail. Pour le côté cuisine, Serge, Thibaut et Eric avaient préparé des lasagnes généreuses et succulentes. Mama mia ! Mais une soirée de Fêtes et Loisirs ne se conçoit pas sans musique, ce soir là Charly était le DJ en chef, secondé par Philippe.
Le 12 juin, AFL renouait avec son animation phare : le vide-grenier longtemps repoussé par les travaux du village et la covid 19.
Désormais le grand déballage de printemps se tient sur la terrasse de la salle des Moines et le parc du Prieuré, car les rues du village rénovées sont devenues végétalisées et trop étroites pour les exposants. De plus la nouvelle localisation, facilite grandement l'accès aux parkings. L'édition du 12 juin, qui se tenait un dimanche électoral a permis de vérifier la justesse de ce choix.

Irène, Yves et Brigitte offrent le café aux exposants

Près de quarante exposants avaient de la place pour déballer, les chineurs pouvaient faire halte et déguster grillades et boissons.
Si cette nouvelle formule a séduit, espérons que les participants seront encore plus nombreux en 2023.

Notez vos prochains rendez-vous avec AFL :
-Touch' rugby le 2 juillet
-Repas des vendanges le 17 septembre
-Soirée d'Automne le 19 novembre

Une partie de l'équipe Fêtes et Loisirs teste le Spritz avant le service !

Le vide-grenier avec vue sur le parc

Klein d'Œil prêt à exposer cet été

Tous les ans les artistes moiracais font déborder leur imagination dans les rues du village. Cette année **l'exposition de Klein d'Œil, « C'est inattendu, c'est à Moirax, dans les rues, tout l'été ».**
Inattendu, c'est le thème sur lequel ont planché depuis des mois nos artistes locaux.
Le vernissage aura lieu le vendredi 1er juillet à 18h place de l'église, l'occasion de déambuler dans les rues, de bénéficier des commentaires des auteurs des œuvres exposées et de terminer par un pot de l'amitié.

Moirax Céramique : stage et expo

Au cœur de l'été, c'est désormais le rendez-vous des amateurs de poterie. **Hans *GEIGER* et l'Association Moirax Céramique** proposent deux semaines de stage d'initiation à la poterie ou de perfectionnement.
Intitulée « Workshop 22 », la nouvelle session se tiendra dans la cuisine de la salle des Moines du **samedi 23 juillet au dimanche 7 août**. Hans vous initiera au maniement du tour à potier, à la sculpture et à la céramique.
Pour vous inscrire contactez le au 06 52 53 76 30.
En parallèle aura lieu l'exposition des œuvres dans la salle des moines.

L'Association des Parents d'élèves foisonne d'idées

Au mois d'avril l'APE et sa nouvelle équipe a été très active. Il y a eu tout d'abord le traditionnel **marché de printemps** où les parents d'élèves et les moiracais pouvaient se fournir en fleurs, plantes ainsi qu'en plants de légumes. Les paniers bien garnis et les estomacs bien remplis avec les crêpes en guise de goûter, les jardiniers en herbe allaient pouvoir égayer leurs jardins de toutes ces plantations ! Elle a ensuite organisé **un grand loto à la salle des fêtes** : après le stress de l'organisation et la crainte d'une faible fréquentation liée aux vacances scolaires, cette manifestation a été une très belle réussite et les heureux gagnants sont repartis avec de nombreux lots. **Le samedi 30 avril c'était la journée « Occa's puériculture »** où les exposants de vêtements, d'objets de puériculture, de jouets et livres pour enfants étaient présents. Les visiteurs ont pu faire leur choix et profiter de la restauration organisée sur place.
Rappelons que **toutes ces actions sont menées par des parents bénévoles dans l'intérêt commun de tous les élèves.** Merci à tous pour leur engagement.

Un beau printemps musical

Une belle affiche ce printemps dans notre église, du chœur basque à la musique classique, il y en avait pour tous les goûts. Dès le **8 avril le chœur d'hommes ADIXKIDEAK** résonnait dans nos cœurs, et le public ne s'y est pas trompé retrouvant pour certains des airs basques très connus. Les applaudissements fournis auront certainement permis une recette généreuse **au profit des œuvres du Lions Club, et notamment en faveur de l'Ukraine.**
Enfin le **20 mai, Sarah IANCU au violoncelle et David BISMUTH au piano**, nous ont permis de découvrir des œuvres de Bach, Brahms, qui ont enchanté les mélomanes présents, une très belle affiche proposée par la Passerelle Musicale en Agenais.

KAROS une appli covoiturage utilisée par l'Agglo

Une nouvelle solution de covoiturage est mise en place par l'Agglomération d'Agen, dans le cadre de sa Délégation de Service Public.

Cette solution vient compléter le réseau de transport actuel, en combinaison avec les lignes de transport en commun TEMPO. De fait, **elle est spécifiquement adaptée pour les déplacements au quotidien, et transforme la voiture individuelle en réseau de transport collectif.** Ce faisant, elle participe au désenclavement des zones mal desservies, à l'amélioration de la desserte des bassins d'emploi, et à la décongestion des zones où le trafic est dense.

L'arrivée de cette solution est particulièrement bienvenue en cette période de hausse des prix des carburants, son but est aussi de **réduire les émissions de gaz à effet de serre et redonner du pouvoir d'achat aux usagers.**

Pour accéder à ce service, il faut utiliser l'application **« KAROS covoiturage », disponible sur les systèmes IOS et Android.** Une fois passée la phase d'installation et de paramétrage, dans laquelle sont renseignés le statut – conducteur et / ou passager – puis le trajet quotidien domicile-travail avec les horaires, l'application devient active.

Elle vous met en relation, sur les trajets qui vous correspondent, et vous accompagne en tant que conducteur ou passager tout au long de la construction de celui-ci. Vous recevez une relance la veille pour la programmation du déplacement du lendemain. Vous êtes guidé(e) jusqu'au lieu de rendez-vous, et l'application vous propose une mise en relation directe avec votre covoitureur.

Le paiement (simplifié) se fait via l'application après validation du trajet. **Le conducteur est rémunéré 2€ par trajet et par passager, tandis que le passager ne paie que le prix du ticket (de bus) unitaire (1,30€).**

Lors de l'inscription, une offre de bienvenue de 20€ vous est proposée sous forme de bons d'achat, dans le cadre du Dispositif des Certificats d'Economie d'Energie, valable dans les lieux de vente et site internet d'une chaîne de magasins.

Pour votre bien être au quotidien, vous avez la possibilité de noter le service et de mettre des commentaires. Et pour compléter cette présentation, il faut ajouter qu'**une assurance retour est incluse au prix du service réservé, 7j/7, 24h/24 dans la limite de 70km.**

KAROS a également développé un dispositif d'accompagnement pour la mise en place de covoiturage lors d'évènements culturels ou sportifs, notamment lorsqu'ils sont portés par les collectivités : Karos Event.

Golfech : réunion publique à Aubiac

Mercredi 14 septembre à 19h à la salle des fêtes d'Aubiac, une **réunion publique** sera organisée par la **Commission Locale d'Information** auprès de la centrale nucléaire de Golfech **(CLI)** afin de savoir que faire en cas d'incident ou d'accident majeur dans la centrale. En présence des Préfectures du Tarn et Garonne et du Lot et Garonne, cette réunion d'information et d'échanges permettra d'aborder divers sujets liés à la centrale nucléaire.

Canicules, les bons gestes selon la Préfecture

En période de canicule, une vigilance toute particulière doit être mise en place par les communes à destination des populations vulnérables.

Les mesures prévues, dès le début de la vigilance consistent à :

- la mise en place de lieux rafraîchis
- la veille des personnes présentes sur les registres des personnes vulnérables
- l'activation du Plan communal de Sauvegarde (PCS)
- l'activation du registre nominatif communal
- l'information du Préfet (pref-cod47@lot-et-garonne.gouv.fr) en temps réel de toutes difficultés
- le relais auprès de la population des messages de recommandation et d'information.

Le changement climatique semble annoncer une multiplication de ces épisodes caniculaires. Si cela se reproduisait cet été, n'hésitez pas à consulter pour en savoir plus, le **site : www.sante.gouv.fr**

La parole aux élus

L'opposition

Nous avons approuvé le **compte administratif** et le **compte de gestion 2021** en reconnaissant le travail accompli par la municipalité. Cependant, il ne faut pas perdre de vue **qu'un prêt relais de 420 000 € qui doit être remboursé sur 2 ans** permet d'avoir un résultat de clôture positif. On peut noter que **la capacité d'endettement est de 8 ans, jusqu'en 2029**

On ne peut pas **écarter l'inflation liée au contexte pour tenir le calendrier et le budget 2022**. Nous nous **sommes abstenus** sur celui-ci car la **prudence doit être de mise sur le manque de visibilité pour l'avenir** (fonctionnement et investissements) car **les recettes stagnent et les ressources sont limitées**. **Les transferts de compétences de la voirie et du centre de loisirs** de l'agglo à la commune ont une **répercussion** sur les propositions budgétaires 2022, mais elles doivent être **compensés par de nouvelles recettes…**

Nous avons voté (unanimité) le maintien du taux d'imposition sur la taxe foncière qui reste identique aux années précédentes TF bâti 43,76 & TF non bâti 47,79 cependant **la base d'imposition qui est à la hausse** et que la commune ne maîtrise pas va **impacter chaque ménage.**

La piste cyclable entre Moirax et Le Passage d'Agen reste conditionnée à des demandes toujours en cours d'examen, son coût n'étant pas négligeable.

La **commune de Moirax** se distingue par son **civisme, par une forte participation à l'élection présidentielle au 1er tour avec 821 votants sur 937 inscrits** (soit 87,62%). La **révision annuelle des listes électorales** favorisant cette **expression démocratique.**

Nous nous **réjouissons que les associations puissent de nouveau animer la commune** et que les **nouveaux commerces fonctionnent très bien. La réouverture de la cigale apporte un dynamisme et une vie au cœur du village grâce à l'accueil chaleureux des nouveaux gérants.**

Merci à eux.

Prenez soin de vous.

BARBIERO Daniel et CHEZAL Stéphane

La majorité

Succédant à la sécheresse et à la canicule précoce de la fin du printemps, les orages du jeudi 23 juin ont été marqués par d'importants cumuls pluviométriques et accompagnés par de la grêle. Des écoulements torrentiels, ont entrainé des inondations de garages et surtout des dommages à la voirie sur la route de Trotte-Lapin.

Comment les élus communaux, doivent prendre en compte les défis du changement climatique et de la transition énergétique ?

Nous pouvons agir au niveau communal mais aussi au sein des commissions permanentes de l'Agglo.

Face aux catastrophes naturelles, sécheresses, inondations, notre commune a élaboré un plan communal de sauvegarde depuis le 5 avril 2019, dans lequel le Maire en coopération avec les instances de secours doit coordonner la cellule de crise municipale. Lors de ces dernières intempéries, nos agents municipaux renforcés de Daniel MURIEL, l'adjoint responsable de la voirie, ont été à l'œuvre avec une mini-pelle mécanique sur la route de Trotte Lapin.

A Moirax, comme dans un grand nombre des 13 commissions permanentes de l'Agglo, nous abordons ces questions transversales qui donnent lieu à des décisions au bureau des maires de l'Agglo.

La hausse généralisée des prix de l'énergie nous oblige à l'économiser, c'est une préoccupation partagée à tous les échelons. Dans le domaine des transports et de la mobilité (commission) l'appli KAROS (cf p 18) permettra de diminuer les émissions de CO_2 et abaisser les coûts de transport.

La **commission Transition écologique a récemment relancé la réalisation d'un réseau de chaleur** qui valorisera l'incinération des déchets ménagers par la Sogad, située au Passage d'Agen. Le réseau chauffera de nombreux bâtiments publics et privés.

La commission Voirie, piste cyclables et éclairage public, soutient l'extension des mobilités douces, l'Agglo offre une aide à l'achat de vélos électriques. Elle contribue fortement au financement de notre projet de voie verte (piste cyclable) que nous avons réussi à faire subventionner à près de 80%.

Dans **la commission urbanisme,** la préoccupation de la limitation de l'artificialisation des sols est présente et rejoint celle de la commission Transition écologique. Notre commune y veille en adaptant son PLUI aux exigences de la loi.

L'adaptation au changement climatique est certes une préoccupation des communes mais elle concerne également l'ensemble des citoyens.

Philippe GALAN 4e Adjoint

AGENDA moiracais été 2022

Mises à jour de l'agenda sur le site www.moirax.com

Juillet

Vendredi 1er Vernissage exposition Klein d'Œil. Présentation des installations artistiques à 18h. Thème 2022 « Inattendu ». Exposition dans le village du 1er juillet au 31 août

Vendredi 1er Exposition de peintures de Véronique Lange. Exposition dans l'église du 1er juillet au 31 juillet. L'artiste expose ses œuvres et peint sur place.

Samedi 2 Ouverture de l' **Espace Culturel** de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

Samedi 2 Touch rugby organisé par Fêtes et Loisirs. Stade Pierre Durand à Moirax. Inscription à 9h et repas 10 €

Jeudi 7 Dégustation cave à vin de Ludovic BUCQUET rue du cul de sac à 19h

Dimanche 10 Organisé par Moirax-Tourisme **Concert de guitare chant et lecture. « invitation à l'amour » classique** Église Notre-Dame de Moirax à 17h. Entrée 15 €

Lundi 11 au vendredi 22 Chantier citoyen. Ouvert à tous les adultes et jeunes de plus de 15 ans. Réfection du mur situé entre le parking du rempart et la route du moulin de la Jorle. Tous les matins de 8 h à 12 h.

Mardi 12 Organisé par Moirax-Tourisme **Concert Chorale ECLIPSIE** avec 30 jeunes de 25 pays. Musiques d'Europe et d'Amérique, d'hier et d'aujourd'hui. Église Notre-Dame de Moirax à 17h. Entrée 10 €

Jeudi 14 Inauguration du village rénové, Poste /Mairie, salle des Moines, Espace Culturel à 11 h place de l'église. Vin d'honneur à 12h suivi d'un pique-nique tiré du sac dans le parc.

Samedi 23 au Dimanche 7 août Moirax Céramique organise son **« Worshop 22 » Stage céramique et exposition** de céramiques dans la salle des Moines

Lundi 25 Permanence **Espace Culturel** de 14h30 à 19h

Vendredi 29 Organisé par Moirax-Tourisme **Concert Narvalo swing quartet** Django Reinhart. Rencontre avec le swing manouche, la bossa nova, les valses françaises , le jazz américain. Église Notre-Dame à 20h30.Entrée 15 €

août

Mardi 9 Musique de Clairac Concert Jubilé Chant et musique

Lundi 22 Permanence de l'**Espace Culturel** de 14h30 à 19h

Septembre

Samedi 3 Organisé par Moirax-Tourisme. **Concert Maddalena –Classique Baroque du XVIIe et XVIIIe siècle** (Vivaldi, Porpora, Corelli) Église Notre-Dame de Moirax à 18h00 - Entrée 15 €

Samedi 3 The Mel fashion show. Election Miss Bruilhois 2022. Spectacle sur le thème des comédies musicales. À 20h30 Salle des Fêtes de Moirax

Dimanche 4 Rentrée Nature à Trotte-Lapin De 10 h à 18 h. Nombreuses animations. Entrée libre. Renseignements Trotte-Lapin (agglo-agen.net)

Samedi 10 Citoyennade de 8h30 à 12h. Rendez-vous dans le parc du Prieuré. Renseignements au 06 84 07 40 24

Dimanche 11 Les Diseurs du Soir. Théâtre « Le vent des mots fait frissonner ma nuque ». À 17 h derrière l'église

Vendredi 16 Organisé par Moirax-Tourisme **Concert Duo Sostenuto-Une soirée musicale à Vienne—Mozart-Schubert** église Notre-Dame de Moirax à 18h30 .Entrée 15 €. Gratuit moins de 12 ans

Samedi 17 Organisé par Fêtes et Loisirs. **Repas des vendanges à 19h30** salle des fêtes (sur réservation)

Samedi 17 et Dimanche 18 Les journées du patrimoine **thème « Le patrimoine durable ». Boiseries de l'église Notre-Dame de 10h à 17h.** Présentation des stalles et boiseries sculptées par Jean TOURNIÉ

Lundi 19 Permanence de l'**Espace Culturel** de 14h30 à 19h

Bulletin version papier et numérique *www.moirax.com*
Directeur de publication : Henri TANDONNET **Comité de rédaction** : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.
Périodicité trimestrielle : tirage à **540 exemplaires papier** et expédié en **format numérique** PDF à **50 personnes.** Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.
Crédits photos pour ce numéro: L'équipe de rédaction + Liliane MENESPLIER + Sylvie GALAN + Irène RODIONOFF + Victoria GARCIA
Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction via le courriel à *mairie@moirax.fr* ou Tel mairie : 05.53.87.03.69